

intérêts du fonds de charité a été distribuée, comme les années passées, aux différentes institutions charitables de Québec.

Sous peu de jours les bureaux de la Caisse seront transportés au premier étage de la bâtie que nous occupons depuis un grand nombre d'années, conjointement avec la Société Permanente de Construction. Ce changement qui sera tout à l'avantage de nos nombreux déposants, a été surtout nécessaire par l'accroissement constant des affaires de la Société de Construction. Nous avons pris tous les moyens possibles, pour que notre nouveau bureau soit à l'abri des voleurs, en faisant confectionner à toutes les ouvertures des portes et des grillages en fer, avec une voûte spacieuse, à l'épreuve du feu, contenant un coffre de sûreté où seront déposées les valeurs de chaque jour.

En terminant notre présent rapport, nous désirons offrir nos sincères remerciements au Directeur-Gérant, et au Secrétaire-Trésorier pour leur constante vigilance à surveiller les nombreuses affaires de la Caisse, et à tous les employés notre pleine satisfaction pour leur assiduité à remplir leurs devoirs respectifs et aussi pour leur bonne conduite.

Le tout humblement soumis,

OL. ROBITAILLE, M. D.,

Président.

Québec, 18 Juin 1877.